

École de Médecine Traditionnelle Chinoise

Massage Traditionnel Chinois / TPFA / Réflexologie Plantaire Auriculothérapie / Mian Xiang / Massage Assis Chinois Qi-Gong / Taiji-Quan

INSCRIPTION

BULLETIN D'INSCRIPTION

Cocher la (ou les) case(s) correspondante (s) à votre choix.

| ☐ Massage Chinois (2 semaines en continu) | 2950 € |
|--|----------------|
| ☐ Massage Chinois (10 ou 7 weekends) | 2950 € |
| ☐ TPFA (10 weekends ou 3x6 jours en continu) | 2990 € |
| ☐ MTC 4ème année : Perfectionnement | 2400 € |
| ☐ QI-GONG sur 2 semaines ou 7 weekends | 2290 € |
| ☐ Méthode S.H.E.N | 2000 € |
| ☐ Tai-Ji-Quan sur 2 ans (voir descriptif) | 1800 € / an |
| ☐ Réflexologie plantaire | 595 € |
| ☐ Formation ventouses | 295 € |
| ☐ Auriculothérapie | 295 € |
| ☐ Massage assis | 295 € |
| ☐ Massage et lecture du visage (MIAN XIANG) | 595 € |
| ☐ Massage Drainant (Machine-Ventouse / Body Draineur) | 3500€ |
| $\ \square$ SHIATSU de bien-être : Visage / Dos (à la demande) | 295 € |
| ☐ Cours privés / Coaching individuel (la séance) | 60 à 120 € |
| ☐ Voyage en Chine | 4000 € environ |

| Frais d'inscription** | 195€ / an |
|--|-----------|
| Frais d'inscription formations courtes | 95€ |

Supplément de 30 % pour les sociétés ou associations. En cas de prise en charge par un organisme majoration de 60 %.

^{**}Frais d'inscription obligatoires à ne payer qu'UNE SEULE FOIS par stagiaire, pour les formations longues, y compris en cas d'inscription multiple.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Renvoyer ce coupon accompagné d'un chèque d'arrhes (non remboursable) de 390 € à SHEN LA ROCHELLE - 17 rue des Hirondelles - 17220 Sainte Soulle.

| Nom: | | |
|----------------|---|-------------------|
| Prénom : | | |
| Adresse : | | |
| | | |
| | | |
| Ville : | | C. postal: |
| Téléphone : | | |
| Email : | | |
| Certifie avoir | pris connaissance du règlement intérieu | ır. |
| | Fait à : | le : |
| | Lu et approuvé, bon pour accord | Date et Signature |

DECHARGE DE RESPONSABILITE

| Je soussigné(e), | Nom: | |
|--|--|---|
| | Prénom : | |
| | Né(e) le : | |
| Nathalie LÉ, de toute ou physique, des ac aucune exception ni | es responsabilit cidents, des v réserve, causé | École SHEN LA ROCHELLE et son représentant Mme rés concernant des préjudices éventuels matériels, moraux rols de quelque nature que ce soit ou dommages sans re par moi-même ou par autrui, pendant ma présence au sise au 17 rue des Hirondelles - 17220 Sainte Soulle. |
| et aux consignes de organisée dans l'enc l'interdiction formelle de l'Ecole SHEN LA R ou dématérialisés (I | e comportemen einte de l'Ecol qui m'est faite OCHELLE et d' DVD) sous pe | du règlement intérieur relatif à l'Ecole SHEN LA ROCHELLE nt d'usage à adopter durant une quelconque formation e SHEN LA ROCHELLE. J'admets et accepte d'une part de ne pas prendre de photos ni de vidéos dans l'enceinte autre part de ne pas divulguer les supports de cours écrits eine de poursuite judiciaire. Je m'engage à respecter e convention valant règlement intérieur. |
| de formation Mme N médecine en France | athalie LÉ que pour les non ques que j'en | t avoir été avisé et suffisamment informé par le Directeur la pratique de l'acupuncture est un exercice illégal de la -médecins et que son exercice devra se faire en toute cours en tant que praticien sur le territoire national au ueur. |
| conséquent de la Pha que son enseigneme traditionnelle chinoise avec la formation disp | armacopée Ch nt est effectué e comme étan pensée au sein | mé lors des formations que l'utilisation des plantes et par inoise est une pratique strictement interdite en France et pour respecter la tradition et le contenu de la médecine t l'un des Cinq Piliers et par conséquent rester en accord de l'UMTC de Pékin avec laquelle l'École SHEN est la seule e accréditation officielle. |
| « Lu et app | | Ecrire la formule : Bon pour acceptation sans conditions ». |

Signature:

Date:

REGLEMENT INTERIEUR

Entre les soussignés shen :

- Organisme de Formation : SHEN LA ROCHELLE
- N° de SIRET: 908 643 588 000 19
- Adresse / lieu de formation : 17 rue des Hirondelles 17220 Sainte Soulle
- Organisme de Formation : déclarée sous le N° ... auprès du préfet de Région Charente Maritime. Cet enregistrement ne vaut pas agrément d'Etat.

| Et le / la stagiaire : Madame, Monsieur, |
|--|
| Né (e) le désireux (se) de suivre une formation |
| en sur une durée de année(s) |
| à raison (voir planning), demeurant |
| , est conclu la convention |
| suivante, en application de l'article L 920-13, et des dispositions du Livre III de la partie VI du code du travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente. |
| Frais de formation : |
| € pour heures de formation soit € par heure. Ce montant sera réglé par chèque dès le premier weekend de formation en une ou plusieurs fois. |

ARTICLE 1: INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'organisme de formation SHEN LA ROCHELLE dispense la formation en : Massage Traditionnel Chinois, TPFA (Théorie et Pratiques Fondamentales Avancées), Réflexologie plantaire, Auriculothérapie, Mian Xiang, Massage assis, Shiatsu, Qi-Gong et Taiji-Quan.

Nature de l'action :

formation sur quatre années accompagnées de modules annexes de formations.

Objectifs pédagogiques :

interpréter et traiter les pathologies ainsi que les douleurs autrement.

Moyens pédagogiques :

supports de cours, démonstrations et applications des techniques enseignées.

Modalité de contrôle des connaissances et sanction de la formation : un contrôle de connaissances sera effectué au milieu de la formation et un autre à la fin de celle-ci, toute réussite sera sanctionnée par un certificat (attestation de compétence).

La Formatrice Nathalie LÉ est certifiée par l'Université de Pékin, ceinture noire de Qi-Gong et Taiji-Quan, de l'école SHEN PARIS (M.T.C.) et de l'Académie de Kung-Fu Tai-Nui (Arts Martiaux Traditionnels Chinois)

DURÉE DES FORMATIONS PROPOSÉES : Médecine Traditionnelle Chinoise - 624 heures de cours :

- Soit sur quatre années (une année pour le Massage Traditionnel Chinois, une année pour les Théories et Pratiques Fondamentales Avancées (TPFA), une année pour le Qi-Gong et une année pour le Perfectionnement (4ème année),
- Soit sur deux semaines en continu pour le Massage Traditionnel Chinois et le Qi-Gong et 3x6 jours en continu pour TPFA.

PROGRAMMES DES FORMATIONS PROPOSÉES:

- M.T.C. sur 4 ans : 624 heures :
 - o Année 1 : Tui Na An Mo / Normalisations / Médecine Manuelle
 - o Année 2 : TPFA
 - o Année 3 : Qi-Gong
 - o Année 4 : Perfectionnement en M.T.C. (2 séminaires de 6 jours chacun)
- Auriculothérapie : 16 heures en 1 week-end ou 8 heures pour les ceux ayant déjà suivi la formation en MTC.
- Réflexologie plantaire : 24 heures en 1 week-end de 3 jours.
- Massage du visage : 24 heures en 1 week-end de 3 jours.
- Massage drainant : 24 heures en 1 week-end de 3 jours.
- Méthode S.H.E.N. (Système d'Harmonisation et d'Équilibre des éNergies) : sur 4 jours soit 32 heures.
- Massage assis : 16 heures en deux jours ou 8 heures selon le niveau de la personne en MTC.
- Shiatsu du Corps, du Dos et du Visage : 16 heures ou 8 heures selon le niveau de la personne en MTC.

LIEU DES FORMATIONS: 17 rue des Hirondelles 17220 Sainte Soulle

Le paiement se fera dès la première session de formation. Il s'effectuera par chèque, virement ou en espèce.

Pour tout arrangement, merci de prendre contact avec l'École SHEN LA ROCHELLE.

CONDITION SINE QUA NON POUR LA TENUE D'UNE FORMATION Le nombre de stagiaire sera de 2 personnes minimum à 8 personnes maximum par session de formation.

ARTICLE 2: FRAIS D'INSCRIPTION ET ANNUELS DE GESTION

Les frais d'inscription et annuels de gestion par stagiaire de 195 € sont globalisés lors de l'inscription à une formation longue : Massage Traditionnel Chinois, TPFA, Massage avec les Ventouses, Qi-Gong. Pour les formations courtes, les frais d'inscriptions s'élèvent à 95 € par session : Auriculothérapie, Réflexologie Plantaire, Mian Xiang, Massage Assis, Shiatsu et Tai-Ji-Quan.

ARTICLE 3 : DÉLAI DE RÉTRACTATION ET NON REMBOURSEMENT DES ARRHES

À compter de la date de la signature du bulletin d'inscription faisant office de contrat, les stagiaires disposent d'un délai de rétractation de dix jours. Au-delà de cette période, la somme correspondant aux arrhes de 390 € versée comprenant les frais d'inscription, ceux afférents au premier week-end et aux frais divers ne sera pas remboursée.

ARTICLE 4 : ASSIDUITÉ

L'étudiant s'engage après avoir débuté une formation, à en suivre l'intégralité. En cas d'absence lors d'un ou plusieurs cours, ou de cessation de formation par le stagiaire, au-delà du premier week-end, tous les cours resteront dus.

ARTICLE 5: LITIGE

En cas de litige, les cocontractants conviendront, préalablement à toute action en justice, des modalités de règlement amiable des difficultés auxquelles peuvent donner lieu l'exécution de la convention, et/ou d'un rendez-vous auprès d'un médiateur.

ARTICLE 6 : PRISE D'EFFET DE LA CONVENTION ECOLE SHEN LA ROCHELLE / ÉLÈVE

La présente convention prend effet à compter de la date de l'inscription dûment remplie par le stagiaire.

ARTICLE 7: DISCIPLINE ET SANCTIONS

L'élève s'engage à se comporter correctement pendant le déroulement des cours et sur le lieu des stages, de façon à permettre un enseignement harmonieux. En cas de problème de comportement ou de discipline, l'organisme de formation (École SHEN LA ROCHELLE) se réserve le droit de demander au stagiaire ou à l'élève de ne plus se présenter en cours, du fait de son comportement préjudiciable au bon déroulement de l'enseignement. Tous les cours resteront dus.

ARTICLE 8: SUPPORTS DE COURS

Les stagiaires n'ont pas la possibilité, lors du déroulement des cours, d'utiliser un magnétophone ou un dictaphone pour enregistrer les cours. De plus, les photos et vidéos sont formellement interdites dans l'enceinte de l'École SHEN LA ROCHELLE (sauf autorisation explicite de la directrice), sous peine d'éviction de l'auteur des faits et de poursuite judiciaire en cas de non-règlement à l'amiable.

Tous les supports de cours fournis aux étudiants sont la propriété des Écoles SHEN et SHEN LA ROCHELLE. Ils ne peuvent en aucune manière être utilisés à d'autres fins que celles de supports de travail pour l'élève.

Si les supports de cours des Écoles SHEN et SHEN LA ROCHELLE venaient à être utilisés pour enseignement, reproduction sans autorisation explicite des Écoles SHEN et SHEN LA ROCHELLE, celles-ci s'autorisent toutes poursuites afin de mettre fin à cette utilisation. Le stagiaire s'engage ne jamais transmettre les notes ou les supports de cours aux personnes n'ayant pas suivi cette formation.

ARTICLE 9: RÉVISION POUR LES ÉLÈVES

Le stagiaire désireux de refaire ou venir réviser une formation déjà effectuée, le pourra s'il le souhaite. Il lui sera alors demandé 60 % du prix de la formation qu'il suivra et 50 % des frais d'inscriptions.

北京中医药大学 BEIJING UNIVERSITY OF CHINESE MEDICINE 证 书

CERTIFICATION

兹证明法国

LE NATHALIE

于二零一零年四月十二日至二零一零年四月二十三日在北京中医药大学台港澳中医学部参加了针灸专业课程的培训。



THIS IS TO CERTIFY THAT LE NATHALIE

FROM FRANCE HAS PARTICIPATED IN ACUPUNCTURE AND MOXIBUSTION

TRAINING COURSE FROM APRIL 12, 2010 TO APRIL 23, 2010 IN THE

DEPARTMENT OF TRADITIONAL CHINESE MEDICINE OF BEIJING UNIVERSITY

OF CHINESE MEDICINE.

北京中医药大学台港澳中医学部

主任: 牛欣

Signed by: Niu Xin

Dean of Department of TCM

Beijing University of Chinese Medicine

Date: April 23, 2010 Ser.No. BUCM (2010) 043

日期: 二零一零年四月二十三日

A SHEN 革

TRADITIONNELLE CHINOISE ÉCOLE DE MÉDECINE

TRADITIONNELLE CHINOISE CERTIFICAT DE MÉDECINE

Délivré à Madame:

LE NATHALIE

Né(e) le: 20 Jui Web 1970

A Paris le : 3 Mai La 10

Signature du titulaire :

Signature du Directeur:

Beijing University of Chinese Medecine and Pharmacology International School

SHEN 52, rue de Moscou 75008 Paris

修